



RÉGION ACADÉMIQUE  
PAYS DE LA LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

| Délégation régionale académique  
à l'éducation artistique et culturelle

# PRÉPARER L'ÉPREUVE ORALE DU DNB, SOUTENANCE D'UN PROJET S'APPUYANT SUR LE PÉAC OU HISTOIRE DES ARTS



## L'épreuve orale du DNB : de quoi parle-t-on ?

L'épreuve orale de soutenance est une des épreuves finales du DNB

Épreuve orale			
Présentation d'un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un Enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou de l'un des parcours éducatifs		2	15 si individuel
Maîtrise du sujet	/12		
Maîtrise de l'expression orale	/8		25 min. si collective
	/20		

### Durée de l'épreuve : 15 minutes si soutenance individuelle - 25 minutes si soutenance collective

Seuls les candidats scolaires sont concernés par cette épreuve orale.

L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts, ou l'un des projets qu'il a menés au cours des enseignements pratiques inter-disciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis.

Cette épreuve orale est une soutenance : elle a pour objet d'évaluer les compétences d'expression à l'oral du candidat ainsi que sa capacité à exposer les connaissances et compétences qu'il a acquises, notamment dans le cadre des programmes d'enseignement de l'histoire des arts et de toutes les disciplines qui auront contribué à nourrir cette soutenance. Elle évalue sa capacité à rendre compte de son engagement dans les projets sur lesquels la soutenance repose, et notamment de ses expériences dans le cadre des rencontres et des actions qui ont motivé ou soutenu cet engagement.

Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve individuellement ou en groupe (sans qu'un groupe puisse excéder trois candidats). Dans tous les cas, chaque candidat fait l'objet d'une évaluation et d'une notation individuelles.

L'oral se déroule en deux temps : un exposé (5 minutes) suivi d'un entretien avec le jury (10 minutes). Le candidat peut être guidé par le jury pour mener à bien son exposé personnel. La durée totale de l'épreuve ne peut dépasser 15 minutes. Dans le cas d'une présentation collective, 10 minutes d'exposé précèdent 15 minutes d'échanges entre le jury et l'ensemble du groupe ; chaque candidat fait l'objet d'une évaluation individuelle et l'ensemble des candidats est sollicité lors de l'entretien avec le jury.

L'évaluation prend en compte la qualité de la prestation orale du candidat, tant du point de vue des contenus que de son expression.

#### L'épreuve est notée sur 20 :

- Maîtrise de l'expression orale : 8 points ;
- Maîtrise du sujet présenté : 12 points.

### L'épreuve orale du DNB et le parcours EAC

Le Parcours d'éducation artistique et culturelle (Péac) doit être rendu visible et traçable tout au long de la scolarité au collège, en s'appuyant sur les trois piliers définis par les textes officiels : la rencontre avec les œuvres et les artistes, la pratique artistique et culturelle, et l'acquisition de connaissances dans le domaine des arts et de la culture.

Conformément aux orientations du ministère de l'Éducation nationale, ce parcours s'inscrit dans la durée et contribue à la validation des compétences du socle commun, notamment dans le cadre de l'évaluation pour le Diplôme national du brevet (DNB).

À cet effet, la Draéac met à disposition une carte à renseigner par les collégiens, un support visuel leur permettant de consigner les éléments constitutifs de leur Péac sur les quatre années du collège.

Cette carte est aussi un **poster à accrocher au sein de l'établissement scolaire, outil de communication et de valorisation.**

Ce document vise à préparer les élèves à l'épreuve orale du DNB, en leur offrant la possibilité de présenter, dans le cadre de leur projet de troisième, une réalisation ou une expérience significative en EAC. Cette carte Mon parcours d'éducation artistique et culturelle est à télécharger et imprimer sur les espaces pédagogiques disciplinaires concernés (arts plastiques, musique...) et dans la rubrique de la Draéac.

Avec le Péac, l'épreuve orale du DNB permet de valider et d'évaluer :

- l'implication dans une démarche artistique et culturelle,
- la valorisation de connaissances,
- l'engagement dans un projet mené individuellement ou collectivement,
- la mobilisation des compétences acquises tout au long de sa scolarité.

## Les différentes étapes de la préparation

Pour l'élève, il s'agit de :

### 1. Choisir un projet EAC ou HDA significatif

Sélectionner une expérience marquante : rencontre ou pratique artistique et culturelle, rattachée aux 8 domaines de l'EAC, ou projet interdisciplinaire en lien avec les programmes scolaires.

### 2. Structurer sa présentation

Pour réussir l'oral du DNB, il est conseillé d'organiser la présentation en trois temps :

#### Introduction

- Présenter le projet : contexte, partenaires éventuels et disciplines concernées.
- Expliquer le lien avec le Péac ou l'HDA : identifier les piliers mobilisés (connaissance, rencontre, pratique) et les apprentissages développés.

#### Développement

- Décrire le projet : étapes, engagement personnel et compétences mobilisées (pratique, analyse, création...).
- Montrer les apports du projet : connaissances acquises, découverte d'une œuvre ou d'un artiste, développement de la sensibilité artistique et de l'esprit critique.
- Illustrer avec des supports visuels ou réalisations concrètes : diaporama, photos, croquis, vidéos, carnet de bord, etc.

#### Conclusion

- Résumer les apports personnels et scolaires : compétences, apprentissages et expériences personnelles développées.
- Expliquer en quoi le projet a contribué au parcours citoyen et culturel : ouverture aux autres, réflexion personnelle, engagement, découverte du monde artistique et culturel.

### 3. Préparer l'entretien avec le jury

Anticiper les questions possibles :

1. Qu'est-ce que ce projet vous a permis d'apprendre, sur le plan des connaissances et de l'expérience personnelle ?

2. En quoi ce projet a-t-il fait évoluer votre regard sur l'art, la culture, une œuvre, un site, un artiste ou un scientifique ?
3. Pourquoi cette expérience est-elle importante pour vous dans votre parcours personnel, scolaire, citoyen ou culturel ?

#### **4. Utiliser des supports adaptés à l'oral**

- Choisir les éléments les plus pertinents à présenter : images, sons, citations, réalisations...
- Préparer des supports pour accompagner et enrichir la présentation : diaporama, livret papier, objet créé, etc.

Pour les enseignants, il s'agit de :

##### **1. Sélection et cadrage du projet**

- Aider l'élève à choisir un projet pertinent : pratique artistique, rencontre avec une œuvre ou un artiste, projet interdisciplinaire lié aux programmes scolaires et aux 8 domaines du Péac.
- Vérifier la faisabilité et l'adéquation : projet réalisable dans le temps imparti et qui permet de mobiliser connaissances et compétences évaluables à l'oral.

##### **2. Explicitation des attentes et des critères**

- Présenter les objectifs de l'oral : ce que le jury attend (structuration, clarté, argumentation, supports, réflexion personnelle, lien avec Péac/HDA).
- Expliquer la grille d'évaluation : critères d'appréciation, niveaux de performance, importance de l'engagement personnel et de la sensibilité artistique.

##### **3. Accompagnement méthodologique**

- Aider à structurer la présentation : introduction (contexte et partenaires), développement (étapes, compétences mobilisées, apports), conclusion (bilan personnel et citoyen).
- Conseiller sur l'illustration et les supports : diaporama, livret papier, croquis, photos, vidéos, objets créés.
- Former à l'expression orale : articulation, clarté, posture, gestion du stress, interaction avec le jury.

##### **4. Développement des compétences transversales**

- Travailler l'analyse et la réflexion critique : interprétation d'une œuvre, questionnement sur l'art et la culture, lien avec le parcours citoyen et culturel.
- Favoriser l'autonomie et l'engagement : encourager la prise d'initiative et la responsabilité dans le suivi du projet.
- Pratiquer l'oral en situations simulées : répétitions, jeux de rôle, retours collectifs et individuels.

##### **5. Préparation à l'entretien avec le jury**

- Anticiper les questions : ce que l'élève a appris, impact sur son regard sur l'art et la culture, importance personnelle du projet.
- Encourager l'argumentation et la justification : être capable de relier son expérience aux apprentissages.

##### **6. Suivi et évaluation formative**

- Évaluer tout au long du projet : compétences mobilisées, engagement, créativité, pertinence des choix.
- Donner des retours réguliers : commentaires constructifs pour améliorer la présentation et la posture à l'oral.

## Focus sur la grille d'évaluation

Une grille d'évaluation sert à :

### 1. Clarifier les critères d'évaluation

- Elle précise ce que le jury attend : qualité de l'expression orale, pertinence du projet choisi, structuration de la présentation, utilisation des supports, engagement personnel, etc.
- Les élèves savent sur quels points ils seront évalués, ce qui réduit l'incertitude et le stress.

### 2. Assurer l'objectivité et l'équité

- Tous les candidats sont évalués selon les mêmes critères et standards, ce qui garantit une notation cohérente et transparente.

### 3. Identifier les forces et les points à améliorer

- Pour l'élève : comprendre ses réussites et les compétences à renforcer.
- Pour l'enseignant : ajuster l'accompagnement, repérer les besoins spécifiques et améliorer la préparation à l'oral.

### 4. Structurer l'accompagnement pédagogique

- La grille peut servir de guide pour la préparation : choix du projet, organisation de la présentation, sélection des supports, anticipation des questions du jury.

Recommandations pour une équipe d'enseignants en collège

### 1. Construire une grille claire et lisible

- Définir des critères précis : présentation du projet, lien avec le Péac/HDA, clarté du discours, posture et expression orale, qualité des supports, réflexion personnelle.
- Prévoir des niveaux de réussite pour chaque critère.

### 2. Former les élèves à la grille

- Présenter la grille dès le début de la préparation de l'oral.
- Faire des exercices d'auto-évaluation pour que l'élève comprenne ce qui est attendu.

### 3. Harmoniser l'évaluation entre enseignants

- Discuter des critères et des niveaux de performance pour assurer que tous les enseignants évaluent de manière cohérente.
- Prévoir éventuellement un barème commun ou des exemples de productions pour calibrer les notes.

### 4. Utiliser la grille comme outil d'évaluation formative

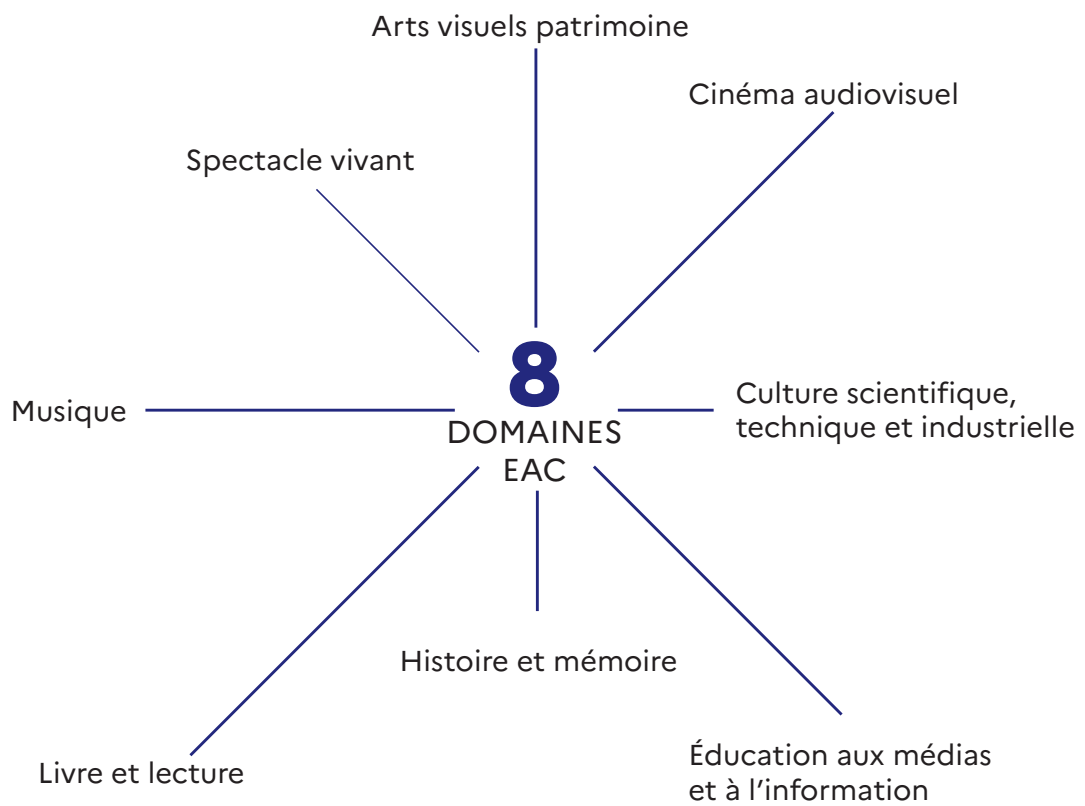
- Après l'oral, remettre à l'élève la grille complétée avec des commentaires précis.
- Encourager l'élève à se projeter sur ses prochaines expériences culturelles ou artistiques.

## Références institutionnelles

Des ressources complémentaires sont accessibles en ligne :

- Diplôme national du brevet – Modalités de délivrance du diplôme national du brevet – Décret n° 2025-328 avril 2025
- Référentiel EAC (BO du 9 juillet 2015)
- Charte pour l'éducation artistique et culturelle (2016)

## Annexes



Nom :

Prénom :

---

---

# L'oral du brevet

---

---

Qu'est-ce que c'est ?

dates importantes



Thème qui pourrait  
me plaire

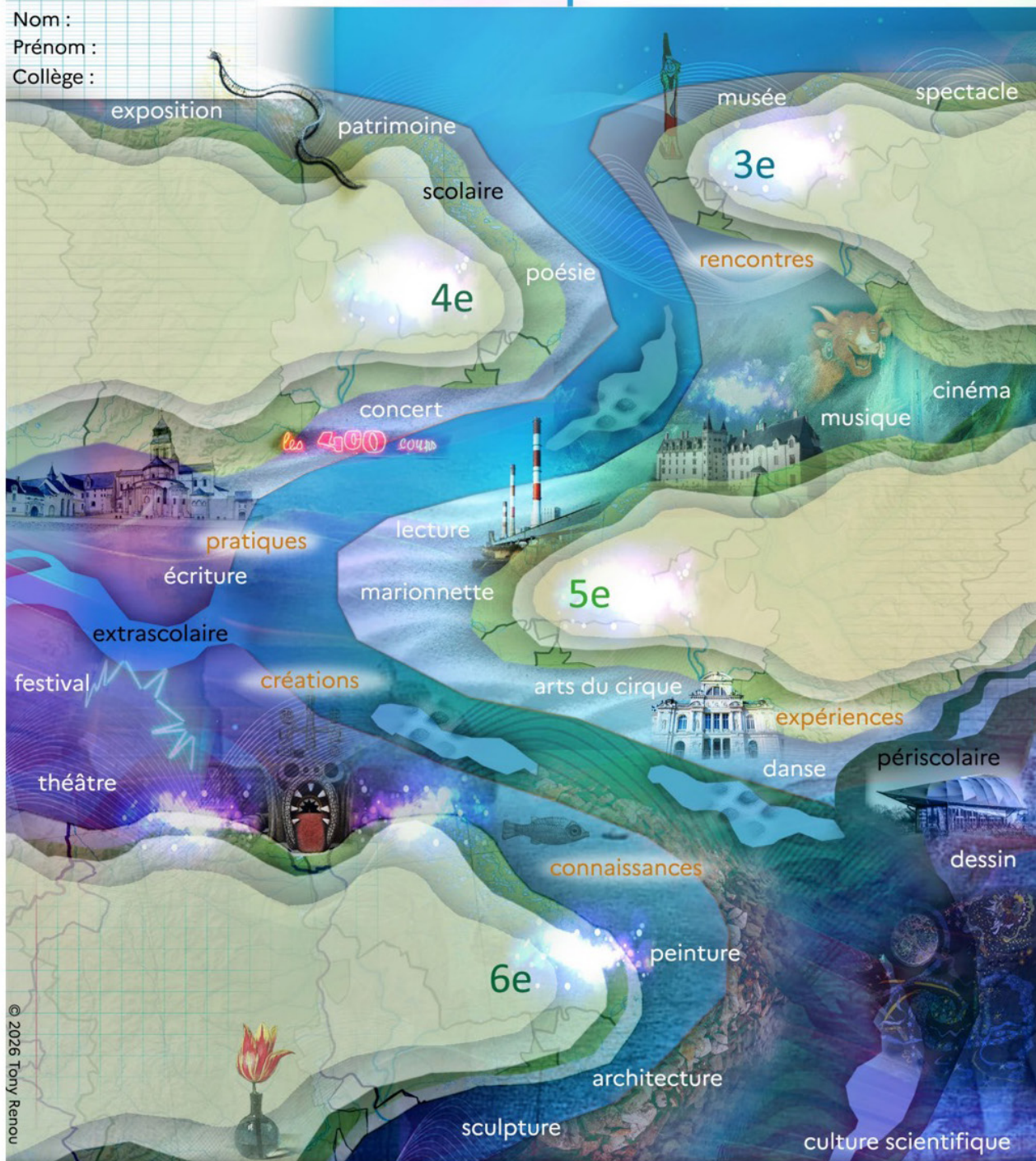


Ce qu'il faut faire ✓

Ce qu'il ne faut pas  
faire ✗

# Mon parcours d'éducation artistique et culturelle

Nom :  
 Prénom :  
 Collège :



© 2026 Tony Renou

Cette carte permet d'indiquer les visites, les ateliers et les projets culturels vécus au collège.  
 Le PEAC favorise la rencontre avec les œuvres et les artistes, la pratique créative et exploratoire,  
 l'acquisition de connaissances dans tous les domaines culturels.

